



## Newsletter Formation forestière

juillet 2012

### Codoc

1. Manuel pour forestier/ère bûcheron/ne: Révision des chapitres Protection forestière et Ecologie

### Formation initiale

2. Praticien forestier AFP: consultation terminée
3. Compétences opérationnelles dans la formation professionnelle

### Formation professionnelle supérieure

4. Maintien des diplômes reconnus par la Confédération

### Ortra Forêt Suisse

5. Elargissement du comité
6. Fonds pour la formation professionnelle forestière: nouveau règlement de force obligatoire

### Divers

7. Mise en vigueur de l'ordonnance sur la chasse
8. Nouvelle publication: cynips du châtaignier
9. Agenda

### Codoc

#### 1. Manuel pour forestier/ère bûcheron/ne: Révision des chapitres Protection forestière et Ecologie

Codoc a révisé deux chapitres du manuel des connaissances professionnelles. Dans le chapitre Protection forestière, le nombre d'espèces de ravageurs a été augmenté et la thématique des pathogènes particulièrement dangereux a été introduite. Dans le chapitre Ecologie, les thèmes de la lisière et des haies ont été entièrement revus. Le thème des néophytes et des néozoaires problématiques a été ajouté.

Les personnes qui ont déjà acheté le manuel peuvent charger gratuitement les nouveaux fichiers pdf proposés sur le site de Codoc. La nouvelle version imprimée des deux chapitres sera livrable dès début octobre au prix de CHF 15.- (chez Codoc, jusqu'à épuisement du stock). Les apprentis forestiers-bûcherons reçoivent la version imprimée gratuitement par les maîtres des écoles professionnelles. Commande: [www.codoc.ch](http://www.codoc.ch) > Shop

[Vers le haut](#)

### Formation initiale

#### 2. Praticien forestier AFP: consultation terminée

La consultation officielle menée par l'OFFT sur la formation initiale de 2 ans avec attestation fédérale reflète la discussion qui s'est déroulée jusqu'ici: d'un côté, de nombreuses réactions positives, d'un autre côté, des réserves concernant la sécurité au travail et le réalisme des objectifs. La commission de réforme analysera les prises de positions lors de sa dernière séance en septembre et adoptera le plan de formation et l'ordonnance. La formation initiale de 2 ans devrait entrer en vigueur début 2013 et les premiers contrats d'apprentissage pourraient alors être conclus dès août 2013.

#### 3. Compétences opérationnelles dans la formation professionnelle

La 6<sup>e</sup> newsletter QUALITE de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) traite des compétences opérationnelles. Un profil de qualification a été élaboré pour chaque profession. Ces compétences décrites plus en détail dans les plans de formation. Les bases des compétences professionnelles sont les connaissances, les capacités et les comportements dans les situations concrètes. Source: Panorama actualités n°12/2012. Télécharger la [newsletter QUALITE](#)

[Vers le haut](#)

### Formation professionnelle supérieure

#### 4. Maintien des diplômes reconnus par la Confédération

L'Ortra Forêt Suisse a mené une enquête au sujet du maintien des examens fédéraux pour contremaîtres forestiers, conducteurs de machines forestières et spécialistes câble-gue. Les 33 réponses reçues, dont celles de nombreuses associations régionales, sont nettement en faveur du maintien des examens menant à un titre reconnu par la Confédération. Au vu des résultats, le comité de l'Ortra Forêt Suisse a décidé de maintenir tous les examens professionnels concernés. Cependant, la spécialisation des conducteurs de machines forestières (débusqueur, porteur,

processeur) sera abandonnée et un seul titre de conducteur de machines forestières sera proposé. Les travaux de révision de cette formation débuteront très prochainement. Pour télécharger les résultats de l'enquête: [www.ortra-foret.ch](http://www.ortra-foret.ch)

## Ortra Forêt Suisse

[Vers le haut](#)

### 5. Elargissement du comité

Le comité de l'Ortra Forêt Suisse s'enrichit de trois membres avec voix consultative: Il s'agit de Geri Kaufmann (Ortra Forêt BL, BS, SO), Andreas Greminger (Ortra Forêt SG-AR) ainsi que de Christina Giesch (Forêt Valais). En outre, l'Ortra Forêt Suisse donne suite à la suggestion de tenir une conférence des secrétaires et présidents. La journée des responsables cantonaux de la formation sera ainsi développée dans ce sens.

### 6. Fonds pour la formation professionnelle forestière: nouveau règlement de force obligatoire

Le Conseil fédéral a déclaré en date du 1.6.2012 le nouveau règlement du FFP de force obligatoire générale. Les modifications concernant avant tout le domaine de validité: le FFP Forêt est maintenant obligatoire dans toute la Suisse. Les cantons du Valais, du Jura, de Neuchâtel et de Genève faisaient exception jusqu'à présent, car ils possèdent un fonds cantonal. Afin que les entreprises ne paient pas de cotisations à double pour la même prestation, la contribution FFP est réduite en conséquence. Le nouveau règlement peut être téléchargé sur [www.ffp-foret.ch](http://www.ffp-foret.ch)

## Divers

[Vers le haut](#)

### 7. Mise en vigueur de l'ordonnance sur la chasse

Le Conseil fédéral a adopté la révision de l'ordonnance sur la chasse en date du 27.6.2012. Il crée ainsi les conditions permettant de répondre aux exigences actuelles en matière de gestion de la faune. L'ordonnance élargi notamment les possibilités de réguler les animaux sauvages qui causent des dégâts élevés ou qui représentent un danger important. La protection des animaux sauvages contre les dérangements causés par les activités de loisirs est aussi améliorée. La révision entre en vigueur le 15 juillet 2012. Communiqué de presse du DETEC : [www.news.admin.ch](http://www.news.admin.ch)

### 8. Nouvelle publication: cynips du châtaignier

La guêpe du châtaignier attaque exclusivement cette essence et provoque le dessèchement des pousses, une réduction de la production de marrons et un dégarnissement de la couronne. La lutte est difficile, car les minuscules larves vivent à l'intérieur de la plante et leur propagation n'est visible qu'au moment de l'apparition des galles. L'ordonnance fédérale sur la protection des végétaux qualifie le cynips du châtaignier d'organisme de quarantaine à déclaration obligatoire, dont il faut combattre la propagation. Téléchargement. [www.ofev.admin.ch](http://www.ofev.admin.ch)

### 9. Agenda

30 et 31 août 2012, à Winterthur: Assemblée annuelle de la Société forestière suisse avec un séminaire sur la planification – [www.forstverein.ch](http://www.forstverein.ch)

10 septembre 2012, à Erlinsbach AG: Journée consacrée à l'état des connaissances sur les réserves forestières naturelles et aux conséquences pour la sylviculture – [www.fowala.ch](http://www.fowala.ch)

20 septembre 2012, Liebefeld-Köniz: Paysage et santé – exemples pratiques. Séminaire du cycle «Loisirs et délassément en forêt» – [www.fowala.ch](http://www.fowala.ch)

17 et 18 novembre 2012, à Maienfeld: Journée portes ouvertes au centre de formation forestière ibW / Bildungszentrum Wald.

Nous souhaitons une agréable pause estivale à tous nos lecteurs et lectrices.